

# L'Ecal de Lausanne : une formation polyvalente

Autor(en): **Guido, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Film : revue suisse de cinéma**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 17

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-932777>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vont mimer les professionnels. François Musy par exemple (ndlr: fameux ingénieur du son, notamment de Godard) a vu des étudiants sortir de l'Ecal, mais il les a virés rapidement parce qu'ils attendaient que tout vienne à eux. Musy préférerait prendre des autodidactes, car les choses ne leur sont pas dues. La voie n'est pas bouchée pour les autodidactes, car on aura toujours besoin de sang frais et parce que les écoles peuvent parfois être aliénantes.

**Est-il utile d'avoir plusieurs écoles en Suisse, sachant que le marché y est aussi restreint ?**

Déjà, ce ne sont pas des écoles, mais des départements à l'intérieur d'écoles d'art. Vouloir faire une seule école avec les deux sections romandes me paraîtrait absurde, comme bon nombre de concentrations. C'est une volonté politique des institutions publiques pour faire des économies. Les autorités veulent des chiffres. Mais il s'agit avant tout d'avoir des idées. Il faut plusieurs départements parce qu'il y aura ainsi toujours des voies différentes, d'autres options. Dieu du ciel, qu'il y ait de la diversité ! Tout est possible. C'est la pluralité qui est devant nous. Quant aux débouchés, ils sont multiples, entre la télévision, l'enseignement ou la réalisation de films, comme le font Daniel Schweizer ou Véronique Goël, deux anciens étudiants de l'Esav.

**Pourquoi n'y a-t-il pas de collaboration entre les départements de l'Esav et de l'Ecal ?**

Il n'y a jamais eu de rencontre entre Yersin (ndlr: fondateur du Davi, actuel Deci de l'Ecal), Reusser et moi. Il était impossible de s'entendre à cause de son idéal professionneliste. Nous n'avions pas les mêmes directions de travail.

**Par rapport à vos intentions initiales, quel bilan tirez-vous de ce qu'est devenu l'Esav ?**

Je ne sais pas bien ce qu'est devenu l'Esav. Mais à l'époque, on avait l'envie. Aujourd'hui, il y a des gens qui n'ont plus envie. C'est destructuré. Il faut un mouvement autour d'une énergie. Et c'est toujours la pédagogie qui faillit. Je suis venu à l'Université de Lausanne et paradoxalement, j'ai des relations avec l'Ecal pour des raisons plus géographiques qu'idéologiques. Nos étudiants peuvent maintenant suivre des ateliers pratiques avec l'Ecal, même si c'est loin d'être l'idéal. Concernant l'Esav, la seule section dont je suive le travail, c'est la section animation que dirige Daniel Sutter. Il accueille des gens qui sont en sculpture, en peinture, en gravure et qui viennent mixer leur savoir-faire avec la technique de l'image par image. C'est formidable. C'est une section sous-estimée et c'est un tort, car c'est là que se passent les choses. ■

© Bastien Genoux, Ecal



Tournage à l'Ecal du court métrage «La bouée» (Bruno Deville, 2000)

## L'Ecal de Lausanne : une formation polyvalente

**Le Département cinéma de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (Ecal) prépare avant tout ses étudiants à affronter le marché du travail de l'audiovisuel. La solide formation technique qu'elle prodigue va au-delà de la seule réalisation de longs métrages de fiction.**

Par Laurent Guido

C'est en 1988 qu'un groupe d'étudiants est entré pour la première fois au Département audiovisuel (Davi) de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne. La conception de ce nouvel enseignement répondait à la volonté d'offrir une formation «réaliste» qui tienne compte des conditions de la production audiovisuelle en Suisse. En effet, il ne s'agissait pas de se concentrer uniquement sur la création artistique, mais de mettre également l'accent sur d'autres domaines où des professionnels peuvent être appelés à exercer : le film de commande, la télévision, la publicité.

Conformément à ce postulat de départ, les responsables du Davi, – Yves Yersin, son fondateur et auteur des «Petites fugues» et ses successeurs, Jean-François Blanc, puis Joëlle Comé –, ont toujours insisté sur la nécessité d'acquies des connaissances dans les domaines du son, de la lumière, de la vidéo, du film, techniques ou formats aujourd'hui rejoints par les nouvelles technologies

numériques. Le choix de ce cursus généraliste, axé aussi bien sur le documentaire que sur la fiction, correspond aux débouchés potentiels du pays, trop exigu pour que l'on puisse simplement s'inspirer du modèle standard des grandes écoles de cinéma traditionnelles. Celles-ci reposent en effet sur des spécialisations dans des secteurs particuliers de l'industrie cinématographique comme la réalisation, le scénario, la photographie, le montage, etc., toutes voies spécifiques qui offrent peu de perspectives dans notre pays.

### Haute école spécialisée

Après un peu plus de dix ans d'existence, le secteur audiovisuel de l'Ecal, rebaptisé Département cinéma (Deci), reste partie intégrante d'une institution qui a pris une envergure internationale sous l'impulsion de son actuel directeur, Pierre Keller. Bénéficiant de structures et de moyens importants, l'Ecal est aujourd'hui reconnue comme Haute école spécialisée (HES). Son Département ci- ▶

néma dispose des équipements techniques nécessaires aux différentes étapes de réalisation de films de divers types en formats 16 mm et vidéo.

Chaque année, six étudiants sont sélectionnés parmi des candidats qui doivent avoir suivi une année propédeutique à l'Ecal ou une formation équivalente. Les études durent quatre ans, pendant lesquels sont proposés des ateliers tant pratiques que théoriques. Des intervenants extérieurs, (cinéastes, scénaristes, techniciens, historiens du cinéma...), contribuent à élargir le programme. Au fil des années, l'autonomie des étudiants s'accroît jusqu'au travail de diplôme: la réalisation d'un court métrage de fiction ou documentaire. L'école offre à l'évidence une véritable formation technique de degré professionnel, dont témoignent la plupart des œuvres qui y sont conçues. De nombreux films de diplôme ont ainsi été récompensés dans des festivals suisses et internationaux.

**La voie documentaire**

Une enquête menée par l'Ecal en 1998 a montré que la majorité des 35 étudiants ayant alors achevé leur formation (six volées depuis 1988) avaient trouvé du travail dans différents secteurs de la production audiovisuelle en Suisse et à l'étranger. Pour la plupart, la réalisation n'est pas une profession exclusive, mais élargie à d'autres activités: production, assistantat ou encore technique. Cette polyvalence est considérée par l'école elle-même comme une preuve de l'efficacité de sa politique de formation. Parmi les anciens élèves du Davi, on trouve plusieurs cinéastes romands et alémaniques dont les films ont connu une réelle notoriété, comme Jean-Stéphane Bron, Jeanne Berthoud, Thomas Thümena, Fulvio Bernasconi ou Christian Davi. Tous sont, pour l'instant, spécialisés dans le documentaire. Peut-être faut-il y voir une confirmation de la démarche particulière de l'école lausannoise, qui s'est toujours inscrite en faux contre l'hégémonie du long métrage de fiction.

*Ecole cantonale d'art de Lausanne (Ecal). Département cinéma (Deci), rue de l'Industrie 46, 1030 Busigny. Tél. 021 702 92 22, fax 021 702 92 09.*

Pierre Keller



**Pierre Keller: «Le cinéma, c'est aussi le clip, l'animation et beaucoup d'autres possibilités...»**

**Pierre Keller, actuel directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne, a fait ses études dans cette même institution. Artiste conceptuel, il est l'ami de nombreuses personnalités du monde artistique. Ce dont il a toujours fait profiter ses étudiants.**

*Propos recueillis par Rafael Wolf*

**Entre la voie autodidacte et la voie scolaire, que choisir aujourd'hui ?**

La voie autodidacte n'est pas simple. Pour ceux qui commencent tout seul, c'est difficile pour des raisons matérielles. Cela dit, je trouve très bien qu'il y ait plusieurs voies. Je ne suis même pas sûr qu'il y ait une prédominance de l'une sur l'autre. Mais il est clair que la voie scolaire est particulièrement pratique.

**Pourquoi avoir plusieurs écoles de cinéma en Suisse, sachant que le marché y est aussi restreint ?**

D'abord nous avons trois langues en Suisse et c'est bien qu'il y ait une école en allemand et au moins une en français. La nôtre a maintenant le statut HES, comme Zurich. Elle se différencie de Genève, car elle a une structure plus proche d'une école des métiers. A Genève, on enseigne un artisanat.

**Une fusion des deux départements en Suisse romande est-elle envisageable ?**

Je n'en ai jamais entendu parler. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'à l'Ecal, on gardera toujours un Département cinéma, car le cinéma c'est aussi le clip, l'animation et encore beaucoup d'autres possibilités. Je n'ai aucun contact avec l'Esav parce qu'ils cultivent là-bas un cinéma artistique et nous un cinéma plus professionnel. Mais encore une fois, on se complète.

**Pourquoi avoir renommé le Département audiovisuel (Davi), Département cinéma (Deci) ?**

Parce que le cinéma fait partie de la communication visuelle.

**Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de vouloir casser le Département cinéma pour le ramener dans une logique de graphisme ?**

Vous savez, j'essaie de mettre de l'ordre dans la maison. Jusqu'ici, je ne me suis pas beaucoup occupé du Département cinéma. Mais dès 2001, je vais plus le prendre en charge. Je vais changer l'encadrement, engager de nouvelles personnes. Tout ce que je souhaite, c'est rendre ce département plus transversal, plus ouvert. Faire venir des intervenants extérieurs, pas seulement locaux mais d'envergure internationale, comme Kiarostami, que je voulais depuis

longtemps et que j'ai enfin réussi à faire venir pour un atelier. Pour l'avenir, il faut rendre le département plus souple.

**Quelle serait l'école idéale selon vous ?**

Il y a des grandes écoles, à Paris, Bruxelles. Je pense que l'école idéale est celle où l'on peut faire toutes les expériences que l'on veut avec des intervenants d'envergure. Une école qui permet d'orienter son travail selon ses projets.

**Yves Yersin: «Je ne crois pas que la voie scolaire occupe une place suprême...»**

**Réalisateur des mythiques «Petites fugues» (1979), Yves Yersin, 58 ans, s'est ensuite spécialisé dans la formation. A son initiative, tant le Département audiovisuel de l'Ecole cantonale d'art que Focal, Fondation pour la formation continue du cinéma et de l'audiovisuel, ont vu le jour.**

*Propos recueillis par Rafael Wolf*

**Dans quelles conditions avez-vous créé le Davi en 1988 ?**

Le terrain était complètement vierge. Dès 1986, on a d'abord donné des cours à options à l'Ecal, ce qui nous a permis de développer un propos pédagogique cohérent. En 1988, nous l'avons appliqué avec le Davi. J'avais beaucoup suivi ce qui se passait dans les autres écoles suisses et étrangères. Avec le Davi, on a proposé une formation originale. Il s'agissait de faire prendre conscience aux étudiants des éléments constitutifs du cinéma: le son, la lumière, l'espace, le temps et la construction du discours.

**Considérez-vous, ces dernières années, que la voie scolaire est trop favorisée, au détriment de la voie autodidacte ?**

Non. Je ne crois pas que la voie scolaire occupe une place suprême. Trois écoles forment chacune quatre à six étudiants par année. Les écoles étrangères et la voie autodidacte se chargent de former les autres. Par ailleurs, la voie autodidacte est soutenue par des aides aux stages de formation. Elles permettent aux producteurs de prendre des stagiaires sur leurs films. La personne qui choisit cette voie peut entrer en relation avec des équipes et entrer dans le système.

**Quelles sont les différences entre ces deux voies ?**

La voie autodidacte, qui est la mienne, apporte une connaissance accrue des problèmes pratiques posés par la réalisation et le travail en équipe. Elle aide à mieux maîtriser des outils dans leur application. C'est un apprentissage plus pragmatique, plus concret. Pour la voie scolaire, tout dépend de la manière dont l'école est pensée. Pour le Davi, je me suis beaucoup occupé de dé-